

13.01.2016 - 15:06 Uhr

## Travail.Suisse salue la prolongation du chômage partiel

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses salue la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral d'augmenter la période d'octroi du chômage partiel de 12 à 18 mois. Les entreprises touchées par la surévaluation du franc auront ainsi plus de temps pour s'adapter à la nouvelle situation du marché et l'on peut ainsi freiner le nombre de licenciements. Au vu de la situation tendue sur le marché du travail suisse, Travail.Suisse soutient les mesures qui contribuent à sa détente.

En prolongeant la durée d'octroi de l'indemnisation du chômage partiel à 18 mois et en réduisant le délai de carence à un jour par période de décompte, le Conseil fédéral fait un petit pas en avant pour le soutien du marché du travail mis sous pression en Suisse.

Pratiquement en même temps que l'annonce du Conseil fédéral, on a appris la suppression de plus de mille emplois chez Alstom. Les prévisions pour 2016 sont elles aussi négatives. On attend une hausse du chômage à 3.6 pourcent - le niveau le plus élevé atteint depuis le point culminant de la crise financière d'il y a cinq ans. Dans ce contexte, le chômage partiel est un moyen qui a fait ses preuves pour empêcher des licenciements précipités. Travail.Suisse salue ainsi la décision d'aujourd'hui du Conseil fédéral même si jusqu'ici seule une poignée d'entreprises ont fait usage du chômage partiel comme moyen d'atténuer des variations du taux de change. Il est envisageable, d'un côté, que pour pas mal d'entreprises la baisse des carnets de commande ne manifestent que lentement leurs effets sur l'emploi et que l'on réduise les heures supplémentaires encore existantes avant d'en arriver au chômage partiel. D'un autre côté, il est important pour les travailleurs et travailleuses des entreprises déjà fortement touchées d'être informés rapidement sur une possible prolongation du chômage partiel.

Contact:

Adrian Wüthrich, Président, Tél. 079 287 04 93

Gabriel Fischer, responsable du dossier politique économique, Tél.

076 412 30 53, [www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100782669> abgerufen werden.